

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN  
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE  
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES  
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET  
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA  
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK  
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS  
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF  
COMPONENT II

**REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE**  
*Selon l'Approche Par Compétences (APC)*

**REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION**

**SECTEUR : AGRO-INDUSTRIE**

**METIER : ELEVEUR DE BOVINS ET PETITS-RUMINANTS**

**NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER**



## SUPERVISION ADMINISTRATIVE

**Président :**

- Mme FORCHAP ESANDEM Prudence, Secrétaire Général du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

**Membres :**

- M. EPOUNE YETNA Arsen, Inspecteur Général des Formations ;
- Mme BAYIHA Paulette Marceline, Coordonnateur Général du PADESCE.

## SUPERVISION TECHNIQUE

- Mme MBENOUN, née NGO NGUIDJOL Sophie, CTC2 - PADESCE-MINEFOP ;
- M. IBRAHIM ABBA, DFOP-MINEFOP;
- M. NJOYA Jean, RIF/PADESCE ;
- Dr. Noël KONAÏ, RDLI 4a ;
- M. BONONGO Mathias, RDLI 5a.

**EQUIPE DE REDACTION**

<b>Attributions</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Fonction</b>	<b>Téléphone</b>
Script	NZEUGANG ANNIE Epse NGANSOP	CE/MINEFOP	699388838
Membre	MIWOU Mireille	Professionnel	671492865
	KOUSSIGA Michel		693099782
	TCHANDJIN MBIABO ROUSSEL		696148988
	BOUNOUGOU MEKONGO Clémentine Nadège		697621422
	DJOUKOUO SOH Arlette Pulchérie		657564003

## REMERCIEMENTS

Ce Référentiel d'évaluation (REVA) a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier d'éleveur de bovins et petits ruminants au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel d'Evaluation.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
AST	Analyse de la Situation de Travail
CMR	Cameroun
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
FPT	Formation Professionnelle et Technique
IGF	Inspection Générale des Formations
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
REF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel de Métier Compétences
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SUPERVISION ADMINISTRATIVE</b> .....	<b>2</b>
<b>SUPERVISION TECHNIQUE</b> .....	<b>3</b>
<b>EQUIPE DE REDACTION</b> .....	<b>4</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>5</b>
<b>ABREVIATIONS ET ACRONYMES</b> .....	<b>6</b>
<b>I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION</b> .....	<b>8</b>
I.1 NATURE .....	8
I.2 STRUCTURE.....	8
I.3 FINALITÉS .....	8
I.4 ELÉMENTS PRESCRIPTIFS.....	9
<b>II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS</b> .....	<b>9</b>
II.1 CONCEPTS.....	9
II.2 PRINCIPALES DÉFINITIONS .....	10
<b>III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION</b> .....	<b>11</b>
III.1 TABLEAU SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION .....	12
III.2 TABLEAU D'ANALYSE DES COMPÉTENCES GÉNÉRALES ET DU PROCESSUS DE TRAVAIL .....	13
<b>IV. PRESENTATION DES OUTILS</b> .....	<b>15</b>
IV.1 TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS.....	15
IV.2 DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE .....	15
IV.3 FICHE D'ÉVALUATION .....	16
<b>V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES</b> .....	<b>16</b>
V.1 MODALITÉS D'ÉVALUATION FORMATIVE.....	16
a) <i>Éléments d'évaluation</i> .....	16
a1. Évaluation sommative.....	17
<b>A. COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS</b> .....	<b>21</b>
A1) MODULE 1 : METIER ET FORMATION.....	21
A2) MODULE 3 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE.....	24
A3) MODULE 4 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT .....	28
A4) MODULE 16 : LEGISLATION AU TRAVAIL.....	33
<b>B. COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT</b> .....	<b>37</b>
B1) MODULE 2 : COMMUNICATION.....	37
B2) MODULE 5: INFORMATIQUE .....	42
B3) MODULE 6: GEOMETRIE ET ARITHMETIQUE .....	46
B4) MODULE 7 : NOTIONS DE BIOLOGIE/CHIMIE. ....	51
B5) MODULE 8 : INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE.....	54
B6) MODULE 9: ALIMENTATION DES RUMINANTS.....	57
B7) MODULE 10 : APPROVISIONNEMENT DES ANIMAUX .....	60
B8) MODULE 11 : CULTURE DU FOURRAGE.....	63
B9) MODULE 12 : PREVENTION DES MALADIES DES RUMINANTS .....	66
B10) MODULE 13 : REPRODUCTION DES RUMINANTS. ....	69
B11) MODULE 14 : EXTRACTION DU LAIT DES RUMINANTS .....	72
B12) MODULE 15 : COMMERCIALISATION DES PRODUITS .....	75
B13) MODULE 17 : ENTREPRENEURIAT .....	79
B14) MODULE 18 : STAGE .....	82
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>88</b>

## **I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION**

### **I.1 Nature.**

Le référentiel d'évaluation repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportement et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans le centre de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation » présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

### **I.2 Structure**

Le référentiel d'évaluation se présente comme suit :

- une présentation des concepts et des principales définitions ;
- une description synthétique du référentiel de formation ;
- une présentation des outils d'évaluation : les spécifications pour l'évaluation, la description de l'épreuve / de l'engagement, et la fiche d'évaluation.

### **I.3 Finalités**

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d' « échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre

formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (REF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

#### **I.4 Eléments prescriptifs.**

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- a) La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation reliée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux établissements ;
- b) Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
  - éléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
  - stratégies retenues ;
  - indicateurs et critères d'évaluation ;
  - points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
  - seuil de réussite ;
  - règle de verdict, le cas échéant

## **II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS**

### **II.1 Concepts**

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles

se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégié en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

## II.2 Principales définitions

<b>Termes</b>	<b>Définition</b>
<b>Activités d'apprentissage.</b>	Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.
<b>Appréciation.</b>	Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.
<b>Banque d'épreuves.</b>	Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.
<b>Critère.</b>	Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.
<b>Élément critère.</b>	Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.
<b>Épreuve.</b>	Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.
<b>Évaluation.</b>	Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.
<b>Évaluation critériée.</b>	Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.
<b>Évaluation formative.</b>	Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.
<b>Évaluation multidimensionnelle.</b>	Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir-faire sont pris en compte.
<b>Évaluation de sanction ou certificative.</b>	Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.
<b>Fidélité d'un instrument d'évaluation.</b>	Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.
<b>Jugement.</b>	Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.
<b>Règle de verdict.</b>	Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.

<b>Reprise.</b>	Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.
<b>Seuil de réussite.</b>	Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.
<b>Test d'une épreuve.</b>	Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.
<b>Tolérance.</b>	Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique
<b>Univoque.</b>	Se dit d'une interprétation unique
<b>Validité d'un instrument d'évaluation.</b>	Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.
<b>Versions d'une épreuve.</b>	Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

### III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier d'ouvrier en élevage des bovins et petits ruminants traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur industriel pouvant mener des activités de d'élevage seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son compte personnel. De façon spécifique, il vise d'une part à amener l'ouvrier en élevage de bovins et petits ruminants à diriger une unité d'élevage spécialisée dans l'engraissement, la production du lait, la reproduction des bovins, ovins, caprins et la commercialisation des produits d'élevage.

Dans l'exercice de son métier, l'ouvrier en élevage de bovins et petits ruminants sélectionne la race et le nombre d'animaux à élever, embauche et dirige la main-d'œuvre pour la conduite de son élevage, veille à la santé et à la sécurité, s'occupe de la production du fourrage

destiné à l'alimentation, tient à jour les divers registres (naissances, races, croissance des animaux, etc.) et s'occupe de la vente des animaux et du lait.

Étant donné que l'ouvrier en élevage de bovins et petits ruminants travaille souvent seul, en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles en milieu de travail ou même dans la société.

De ce point de vue, les compétences ci-après pour le métier d'ouvrier en élevage de bovins et petits ruminants correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

### III.1 Tableau synthèse du référentiel de formation

N°	Code	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale
01	MEF01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30
02	COM02	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	Communication	30
03	IVS03	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	30
04	HSE04	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	HSE	30
05	INF05	Utiliser les fonctions de bases en informatiques	Informatique	45
06	MAP06	Utiliser les notions de bases de la géométrie et de l'arithmétique en de Bovins et petits-ruminants	Mathématiques appliquées	45
07	BIO07	Appliquer les notions de base en biologie/chimie en élevage de bovins et petits-ruminants	Notions de biologie	60
08	INE08	Aménager l'habitat des animaux	Infrastructure d'élevage	60
09	ALR09	Alimenter les ruminants	Alimentation des ruminants	90
10	APP10	Se procurer des animaux	Approvisionnement des animaux	45
11	CUF11	Gérer le fourrage	Culture du fourrage	90
12	PMR12	Prévenir les maladies des ruminants	Prevention des maladies des ruminants	60
13	REP13	Assurer la reproduction des ruminants	Reproduction chez les bovins et petits ruminants	90
14	ELR14	Effectuer la traite	Extraction du lait des ruminants	45
15	COP15	Vendre les produits	Commercialisation des produits	45
16	LEG16	Appliquer la législation du travail	Législation du travail	30
17	ENT17	Appliquer la démarche entrepreneuriale	Entrepreneuriat	60
18	STG18	S'intégrer en milieu de travail	Stage professionnel	300
		Total		<b>1 155</b>

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

### **III.2 Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail**

Ouvrier en élevage des bovins et petits ruminants																	
COMPÉTENCES GENERALES	NUMÉROS	Type d' objet	Durée (heures)	1 se situer au regard du métier et de la formation	2 Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	3 S' insérer dans la vie Sociale	4 Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	5 Utiliser les fonctions de bases en informatiques	6 Utiliser les notions de bases de la géométrie et de l' arithmétique en de Bovins et petits-ruminants	7 Appliquer les notions de base en biologie/chimie en élevage de Bovins et petits-ruminants	15 Vendre les produits	16 Respecter la législation du travail	17 Appliquer une démarche entrepreneuriale	Planifier e travail	Exécuter le travail en adoptant les mesures de sécurité	Contrôler la qualité de travail	NOMBRE DE COMPÉTENCES
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES																	
NUMÉROS				1	2	3	4	5	6	7	15	16	17				10
Type d'objet				S	C	S	S	C	C	S	C	S	C				
Durée (heures)				30	30	30	30	45	45	60	45	45	60				375
Aménager l'habitat des animaux	8	C	60	○	●		●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	
Alimenter les ruminants	9	C	90	○	●		●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	
Se procurer des animaux	10	C	45	○	●		●	●	●	●	●		●	▲	▲	▲	
Gérer le fourrage	11	S	90	○	●		●	●	●	●	●		●	▲	▲	▲	
Prévenir les maladies	12	S	60	○	●		●	●	●	●	●		●	▲	▲	▲	
Assurer la reproduction des ruminants	13	C	90	○	●		●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	
Effectuer la traite	14	C	45	○	●		●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	
S'intégrer en milieu de travail	18	C	300	○	●		●	●	●	●	●		●	▲	▲	▲	
<b>NOMBRE DE COMPÉTENCES</b>	<b>08</b>																<b>18</b>
<b>Volume horaire total</b>			<b>780</b>														<b>1155</b>

## **IV. PRESENTATION DES OUTILS**

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier d'ouvrier en élevage de bovins et petits ruminants donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de participation.

### **IV.1 Tableau de spécifications**

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés des critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

### **IV.2 Description de l'épreuve**

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;

- Le matériel ;
- Les consignes particulières.

### IV.3 Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.

Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

## V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

### V.1 Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

#### a) Éléments d'évaluation

Types de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau de spécifications</li> <li>• Description de l'engagement</li> <li>• Fiche d'évaluation</li> </ul>
Compétence traduite en comportement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau de spécifications</li> <li>• Description de l'épreuve</li> <li>• Fiche d'évaluation</li> </ul>

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

### ***a1. Évaluation sommative***

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse (EPS) : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle (EMSP): c'est une épreuve d'ordre pratique qui met l'apprenant en situation de travail. Elle permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

**Tableau 1 : Synthèse du programme de formation**

METIER : ouvrier en élevage de bovins et petits ruminants					VOLUME HORAIRE : 1155 h					
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite	Matériels nécessaires
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Pratique et orale	Ps	2h	S	G	80%	Voir description des épreuves
02	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	Communication	30	Écrite et orale	Ps Pt	2h	C	G		
03	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	30	Pratique et écrite	Ps	2h	S	G		
04	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Santé et sécurité au travail	30	Orale et écrite	Ps Pt	2h	S	G		
05	Utiliser les fonctions de bases en informatique	Informatique	45	Écrite Pratique	Ps Pt	3h	C	G		
06	Utiliser les notions de bases de la géométrie et de l'arithmétique en de Bovins et petits-ruminants	Géométrie et arithmétique	45	Écrite	Pt Ps	3h	C	G		
07	Appliquer les notions de base en biologie/chimie en élevage de Bovins et petits-ruminants	Notion de biologie / chimie	60	Écrite	Ps Pt	4h	C	G		
08	Aménager l'habitat des animaux	Infrastructure d'élevage	60	Écrite	Ps Pt	4h	C	P		
09	Alimenter les ruminants	Alimentation des ruminants	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	C	P		
10	Se procurer des animaux	Approvisionnement des animaux	45	Pratique	Ps Pt	3h	C	P		
11	Gérer le fourrage	Culture du fourrage	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	C	P		
12	Prévenir les maladies des ruminants	Prévention des maladies des ruminants	60	Pratique	Ps Pt	4h	C	P		
13	Assurer la reproduction des ruminants	Reproduction chez les bovins et petits ruminants	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	C	P		

14	Effectuer la traite	Extraction du lait des ruminants	45	Pratique et écrite	Ps Pt	3h	C	P		
15	Vendre les produits	Commercialisation des produits	45	Pratique et écrite	Ps Pt	3h	C	G		
16	Appliquer la législation du travail	Législation du travail	30	Écrite	Ps Pt	2h	S	G		
17	Appliquer la démarche entrepreneuriale	Entrepreneuriat	30	Écrite	Ps Pt	2h	C	G		
18	S'intégrer en milieu de travail	Intégration en milieu professionnel	300	Pratique	Ps Pt	20h	C	G		
<b>Total</b>			<b>1 155</b>							

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 18 compétences du métier d'ouvrier en élevage de bovins et petits ruminants faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

### **Renseignements complémentaires**

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances théoriques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances théoriques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

### **Grille de rétroaction**

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

## A. COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS

### A1) MODULE 1 : METIER ET FORMATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
N° et libellé de la compétence	1. Se situer au regard du métier et de la formation Code : MEF01	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/ 2 h
Éléments de Compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Description de la nature et des exigences de l'emploi	<input type="checkbox"/>
	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Synthèse des principales caractéristiques du travail	<input type="checkbox"/>
S'informer sur le référentiel et la démarche de formation	3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.1 Description des compétences à acquérir	<input type="checkbox"/>
		3.2 Description des modes d'évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>
Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle	4. Participation à une rencontre de groupe	4.1 Description de sa perception du programme de formation	<input type="checkbox"/>
		4.2 Comparaison de sa perception du programme de formation avec le marché du travail	<input type="checkbox"/>
	5. Présentation d'un bilan personnel	5.1 Précision de ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles	<input type="checkbox"/>
		5.2 Synthèse des différents aspects du métier	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.3 Justification de son choix de poursuivre ou non le programme de formation	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Seuil de réussite:</b> 80% des critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.			

<b>DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT</b>	
<b>N° 01</b>	<b>Énoncé de la Compétence : Se situer au regard du métier et de la formation</b> <b>Module : Métier et Formation</b> <span style="float: right;"><b>Code : MEF01</b></span>
<i>Renseignements généraux</i>	
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Se situer au regard du métier ».</p> <p>L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.</p> <p>L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.</p>	
<i>Déroulement ou Contenu</i>	
<p>➤ <i>S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles</i></p> <p>Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie.</p> <p>Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts ;</li> <li>– des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail ;</li> <li>– des tâches associées au métier ;</li> <li>– les principales conditions de travail ;</li> <li>– les conditions d'entrée sur le marché de travail ;</li> <li>– des habiletés et des comportements qui sont propres au métier.</li> </ul>	
<p>➤ <i>S'informer sur le référentiel et la démarche de formation</i></p> <p>L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation.</p> <p>Au cours de la discussion, l'apprenant aura à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier;</li> <li>– commenter quelques règles de l'éthique professionnelle;</li> <li>– échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation;</li> <li>– commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme.</li> </ul>	
<p>➤ <i>Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle</i></p> <p>L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant.</p> <p>Dans le rapport, l'apprenant aura à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession d'ouvrier en élevage de bovins et petits ruminants est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt;</li> <li>– donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.</li> </ul>	

**FICHE D'ÉVALUATION**

N° 01	Énoncé de la Compétence : Se situer au regard du métier et de la formation Code :MEF01	Durée : 2 h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:		<b>Résultat</b>	
		<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>ÉLÉMENTS D'OBSERVATION</b>			
		<b>Jugement</b>	
1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier		<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1.1 description de la nature et des exigences de l'emploi		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail			
2.1 synthèse des principales caractéristiques du travail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation			
3.1 Description des compétences à acquérir		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Description des modes d'évaluation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Participation à une rencontre de groupe			
4.1 Description de sa perception du programme de formation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Comparaison de sa perception du programme de formation avec le marché du travail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Présentation d'un bilan personnel			
5.1 précision de ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 synthèse des différents aspects du métier		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.3 justification de son choix de poursuivre ou non le programme de formation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL:</b>		<b>/9</b>	
<b>Seuil de réussite:</b> Six des neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 3.2, 5.2 et 5.3.			
<b>Remarque</b>			

## A2) MODULE 3 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE

**TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS**

N° et libellé de la compétence	3. S'insérer dans la vie sociale	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h
Module	Vie Sociale	Code	IVS03
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Décision
Développer une démarche de découverte de son environnement social.	1. Informations sur le rôle et le fonctionnement des institutions de la République et sur les règles principales du Droit International Humanitaire	1.1 Réceptivité aux informations	<input checked="" type="checkbox"/>
		1.2 Observation minutieuse du contexte d'application des règles	<input type="checkbox"/>
Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles	2. Informations sur les droits en tant que citoyen	2.1 Maîtrise correcte des droits et devoirs en tant que citoyen	<input checked="" type="checkbox"/>
	3. Informations sur les lois répressives	3.1 Maîtrise correcte des lois répressives	<input checked="" type="checkbox"/>
Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique	4. Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale	4.1 Participation active aux échanges interpersonnels	<input type="checkbox"/>
	5. Compréhension des stratégies de lutte contre la pauvreté	5.1 Collecte judicieuse des données pertinentes sur la lutte contre la pauvreté	<input type="checkbox"/>
Distinguer les principales libertés et droits fondamentaux.	6. Exploitation des textes sur libertés des droits fondamentaux.	6.1 Distinction correcte des principales libertés des droits fondamentaux.	<input type="checkbox"/>
	7. Exploitation des instruments	7.1 Collectes judicieuse de données sur les instruments,	<input type="checkbox"/>
Disposer des compétences relationnelles.	8. Développement des relations amicales	8.1 Compréhension correcte de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.	<input checked="" type="checkbox"/>
Prendre des décisions responsables	9. Utilisation des textes	9.1 Utilisation judicieuse des textes juridique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prendre une décision quant à son intégration sociale	10. Exploration de l'environnement social	10.1 Appréciation de l'intégration en milieu social	<input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre sa décision	11. Elaboration du bilan des acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine	11.1 Appréciation de l'application des mesures	<input type="checkbox"/>
<b>Seuil de réussite: au moins 80% des critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.</b>			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N° et libellé de la compétence	3. S'insérer dans la vie sociale	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h
Module	Vie Sociale	Code	IVS03
<i>Renseignements généraux</i>			
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « S'insérer dans la vie sociale ».</p> <p>L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme.</p> <p>Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.</p>			
<i>Déroulement ou Contenu</i>			
<p>➤ <i>Développer une démarche de découverte de son environnement social</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en exergue des capacités de l'apprenant à explorer son environnement juridique et social. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait présenter au moins deux textes règlementaires et/ou législatifs en rapport avec les droits humains en vigueur dans le pays, ainsi que deux organismes chargés de leur mise en œuvre. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p>			
<p>➤ <i>Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter sa compréhension sur au moins deux mécanismes juridiques existants et de les confronter avec ses attitudes et ses exigences ou ses attentes. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p>			
<p>➤ <i>Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter au moins deux mécanismes institutionnels mis en place pour le bien-être des populations, en fonction de ses aspirations et de ses potentialités. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p>			
<p>➤ <i>Prendre une décision quant à son intégration sociale</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter un projet qui met en exergue son engagement à s'intégrer dans la vie sociale. Les aspects liés aux fléaux sanitaires et sociaux (VIH, Hépatites, Grossesses indésirées, alcoolisme, mariages précoces) pourraient être privilégiés. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p>			
<p>➤ <i>Mettre en œuvre sa décision</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter les démarches entreprises pour la réalisation de son projet social, en dégageant à chaque fois les impacts de l'activité de son métier sur l'environnement, ainsi que les responsabilités qui sont les siennes pour en réduire les effets. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p>			

**FICHE D'ÉVALUATION**

N° et libellé de la compétence	3. S'insérer dans la vie sociale	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h	
Module	Vie Sociale	Code	IVS03	
Nom de l'apprenant:			<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>
Établissement d'enseignement:			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Date de l'évaluation:				
Signature du formateur:				
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION				
			Jugement	
1. Informations sur le rôle et le fonctionnement des institutions de la République et sur les règles principales du droit international humanitaire			<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1.1 Réceptivité aux informations				
1.2 Observation du contexte d'application des règles				
2. Information sur les droits et devoirs				
2.1 Recueil de l'information sur les droits et devoirs de l'employé en milieu de travail				
3. Informations sur les lois répressives				
3.1 Maîtrise des lois répressives				
4. Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale				
4.1 Participation aux échanges interpersonnels				
5. Compréhension des stratégies de lutte contre la pauvreté				
5.1 Collecte des données pertinentes sur la lutte contre la pauvreté				
6. Exploitation des textes sur libertés des droits fondamentaux.				
6.1 Distinction des principales libertés des droits fondamentaux.				
7. Exploitation des instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection, de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.				
7.1 Collectes de données sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.				
8. Développement des relations amicales				
8.1 Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.				
9. Utilisation des textes de la république				
9.1 Collectes des données sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie.				

9.2 Exploitation des textes sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux.		
10. Exploration de l'environnement social		
10.1 Appréciation de l'intégration en milieu social		
11. Élaboration du bilan des acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine		
11.1 Appréciation de l'application des mesures		
	<b>TOTAL:</b>	
<b>Seuil de réussite:</b> 80% des critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 2.1, 3.1, 8.1 et 9.1		
<b>Remarque</b>		

### A3) MODULE 4 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
N° et libellé de la compétence : 4	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h
		Code :	HSE04
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Décision
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	<input checked="" type="checkbox"/>
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	<input type="checkbox"/>
		1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	<input type="checkbox"/>
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	<input type="checkbox"/>
		2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	<input type="checkbox"/>
	3. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	<input type="checkbox"/>
		3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	<input checked="" type="checkbox"/>
Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	<input checked="" type="checkbox"/>
		4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	<input checked="" type="checkbox"/>
	5. Identification des normes de sécurité	5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
N° et libellé de la compétence : 4	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h
		Code :	HSE04
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Décision
		5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail	<input type="checkbox"/>
Intervenir en situation d'urgence	6 Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	<input type="checkbox"/>
		6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	<input type="checkbox"/>
	7 Organisation de l'intervention d'urgence	7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	<input checked="" type="checkbox"/>
		7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	<input type="checkbox"/>
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles	8 Information sur les maladies infectieuses	8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	<input type="checkbox"/>
		8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	<input type="checkbox"/>
Développer un comportement écologiquement responsable	9 Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies	<input checked="" type="checkbox"/>
	10 Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Cueillette d'informations pertinentes	<input type="checkbox"/>
<b>Seuil de réussite:</b> Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise			

## DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

N° 3

**Énoncé de la compétence : Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement**

**Code : HSE04**

### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières.

Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.

### *Déroulement*

➤ *S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail*

L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail.

➤ *Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience.

➤ *Intervenir en situation d'urgence*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Développer un comportement écologiquement responsable*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.

**FICHE D'ÉVALUATION**

N° 4	Énoncé de la compétence: Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement Code : HSE04	Durée : 2 h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:		<b>Résultat</b>	
		<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>ÉLÉMENTS D'OBSERVATION</b>			
		<b>Jugement</b>	
1. Identification du corpus et du dispositif juridique		<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1.1 Interprétation juste de la législation du travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Relevé approprié des normes, des procédures de santé et de sécurité au travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Identification des risques liés a la sante en milieu de travail			
2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Identification des risques liés a la sécurité et a l'environnement			
3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective			
4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Identification des normes de sécurité			
5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Évaluation du niveau de gravite de la situation			
6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Organisation de l'intervention d'urgence			
7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Information sur les maladies infectieuses			
8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

9. Information sur les normes environnementales 9.1 Synthèse des informations recueillies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés 10.1 Cueillette d'informations pertinentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL:</b>	<b>/19</b>	
<b>Seuil de réussite:</b> Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1 et 9.1		
<b>Remarque</b>		

#### A4) MODULE 16 : LEGISLATION AU TRAVAIL

TABLEAU DE SPECIFICATION				
N° et libellé de la compétence : 16	Stratégie	Durée d'apprentissage/d'évaluation	28h/2h	Points
Éléments de la compétence		Indicateurs	Critères d'évaluation	
Reconnaître l'importance du cadre normatif et légal qui régit le métier	Produit	1. Identification des structures légales	1.1 Identification correcte de la structure légale, réglementaire et normative au niveau international et national.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Produit	2. Application des lois relatives au métier	2.1. Identification des lois et des règlements du Cameroun relatifs au métier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Processus		2.2. Reconnaissance des obligations des différents organismes et organisations du métier	<input type="checkbox"/>
Appréhender les notions de droits et devoirs	Processus	3. Appréhension des droits et devoirs en milieu de travail	3.1. Reconnaissance des droits d'un salarié	<input checked="" type="checkbox"/>
			4.2 Reconnaissance des obligations d'un salarié	<input checked="" type="checkbox"/>
			4.3 Reconnaissance des droits et devoirs des employeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Identifier les différents contrats de travail	Processus	5. Signature du contrat	5.1. Appréhension de l'importance du contrat de travail	<input type="checkbox"/>
	Produit		5.2. Distinction des différents contrats de travail	<input checked="" type="checkbox"/>
	Processus		5.3. Identification du processus de modification du contrat de travail	<input checked="" type="checkbox"/>
Analyser un cahier de charge	Processus	6. Interprétation d'un cahier de charges	6.1. Appréhension exacte de la notion de cahier de charges	<input type="checkbox"/>
	Processus		6.2. Identification des qualités d'un cahier de charges	<input checked="" type="checkbox"/>
	Processus		6.3. Lecture judicieuse d'un cahier de charges	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Seuil de réussite:</b> Dix des quatorze critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 2.1, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3, 5.2, 5.3, 6.2 et 6.3				

<b>DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT</b>	
<b>Compétence 16:</b> Respecter la législation au travail	<b>28h/2h</b>
<b>Code : LGT16</b>	
<i>Renseignements généraux</i>	
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « respecter la législation au travail ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée individuellement. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 2 heures.</p>	
<i>Déroulement de l'épreuve</i>	
<p>Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de reconnaître l'importance du cadre normatif et légal qui régit le métier, appréhender les notions de droits et devoirs, identifier les différents contrats de travail, analyser un cahier de charge.</p>	
<i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Textes de lois</li> <li>• Exemples de contrat de travail</li> </ul>	
<i>Consigne particulière</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.</li> <li>• En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.</li> </ul>	

**FICHE D'ÉVALUATION**

<b>N° et libellé de la compétence</b>	<b>16. Respecter la législation du travail</b>	<b>Durée d'évaluation</b>	28h/2h
---------------------------------------	--	---------------------------	--------

**MODULE 16 : LEGISLATION DU TRAVAIL**

**CODE: LEG14**

Nom de l'apprenant:	<b>Résultat</b>		
Établissement d'enseignement:		<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>
Date de l'évaluation:		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signature du formateur:			

<b>ÉLÉMENTS D'OBSERVATION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>RÉSULTATS</b>	
			<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Identification des structures légales 1.1 Identification correcte de la structure légale, réglementaire et normative au niveau international et national.			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Application des lois relatives au métier 2.1. Identification correcte des lois et des règlements du Cameroun relatifs au métier 2.2. Reconnaissance juste des obligations des différents organismes et organisations du métier			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Appréhension des droits et devoirs en milieu de travail 3.1. Reconnaissance juste des droits d'un salarié 3.2 Reconnaissance correcte des obligations d'un salarié 3.3 Reconnaissance correcte des droits et devoirs des employeurs			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Signature du contrat 4.1. Appréhension judicieuse de l'importance du contrat de travail 4.2. Distinction correcte des différents contrats de travail 4.3. Identification judicieuse du processus de modification du contrat de travail			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Interprétation d'un cahier de charge			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1. Appréhension exacte de la notion de cahier de charge			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2. Identification exacte des qualités d'un cahier de charge			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.3. Lecture judicieuse d'un cahier de charge			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>	
<b>Seuil de réussite: 80%</b>				
Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	<b>Oui</b> <input type="checkbox"/>	<b>Non</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Remarque</b>				

**B. COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT**  
**B1) MODULE 2 : COMMUNICATION**

**TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS**

N° / libellé de la compétence	2/Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles CODE : COM02		Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Exploiter les ressources des langues officielles	Processus	1. Appropriation des termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais	1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais	10
		2. Utilisation du français	2.1 Application appropriée du code grammatical du français	05
		3. Making use of English language	3.1 Appropriated use of English language rules	05
		4. Exploitation d'un texte et des ressources documentaires	4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte	05
		5. Exploitation of documentary resources	5.1 Determination of pertinent elements of a document	05
Utiliser les outils de communication	Processus	6. Utilisation des données	6.1 Utilisation judicieuse des données	
		7. Manipulation des langues officielles	7.1 Respect strict des règles de grammaire et d'orthographe.	05
		8. Exploitation des bulletins d'analyse	8.1 Lecture correcte des bulletins d'analyse	05
Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie	Processus	9. Expression d'une opinion	9.1. Utilisation correcte du langage professionnel	05
		10. Expression of an opinion	10.1. Making good use of professional language	05
Produire des écrits généraux et professionnels	Produit	11. Rédaction d'une correspondance administrative	11.1 Rédaction claire et précise des messages	05
		12. Production of an administrative document	12.1 Précise ratings of messages	
		13. Rédaction d'un rapport	13.1 Application efficace de techniques de prise de	05

			notes.	
		14. Production of a report	14.1 Efficient application of notes taking	05
Encadrer une équipe de travail	Processus	15. Identification des compétences de l'équipe	15.1 Élaboration appropriée du plan de travail	05
			15.2 Détermination des profils nécessaires	05
		16. Gestion des rapports	16.1 Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux situations	05
Adopter des comportements éthiques	Processus	17. Respect des droits et des obligations	17.1 Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.	05
		18. Reconnaissance de la valeur d'équité	18.1 Reconnaissance de la valeur d'une culture d'équité	05
		19. Démonstration de probité	19.1 Démonstration de probité dans toute situation.	05
		20. Identification des manquements à l'éthique	20.1. Reconnaissance des conséquences de manquements à l'éthique pour soi et les autres.	05

<b>DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE</b>	
<b>N°2</b>	<b>Enoncé de la compétence : Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles</b>
<b>Renseignements généraux</b>	
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Communiquer en milieu de travail ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p>	
<b>Contenu de l'épreuve</b>	
<p>A partir d'un texte en rapport une situation de travail ou le domaine d'activité, le formateur amènera les apprenants à faire ressortir l'idée principale du texte et à répondre à des questions dont le but est de juger leur capacité d'exploitation de documents et de production des écrits, tout en respectant les règles grammaticales usuelles dans les deux langues.</p> <p>Par ailleurs, l'apprenant pourra être mis en situation de communiquer oralement dans les deux langues dans le cadre de la portion pratique de l'épreuve.</p>	
<b>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 01 micro-ordinateur</li> <li>• 01 vidéoprojecteur</li> <li>• Etc.</li> </ul>	
<b>Consigne particulière</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3.</li> <li>• L'observation pourrait être faite en simulation.</li> <li>• En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.</li> </ul>	

**FICHE D'ÉVALUATION**

N°2	Enoncé de la compétence : Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	Durée 2 h		
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:		<b>Résultat</b>		
		<b>SUCCÈS</b>		<b>ÉCHEC</b>
<b>ÉLÉMENTS D'OBSERVATION</b>		<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>RÉSULTATS</b>
1. Appropriation des termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais 1.1 Utilisation appropriée des formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais				0 ou 05
2. Utilisation du français 2.1 Application appropriée du code grammatical du français				0 ou 05
3. Making use of english language 3.1 Appropriated use of english language rules				0 ou 05
4. Exploitation d'un texte et des ressources documentaires 4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte				0 ou 05
5. Utilisation des données 5.1. Utilisation judicieuse des données				
6. Manipulation des langues officielles 6.1. Respect strict des règles de grammaire et d'orthographe.				0 ou 05
7. Exploitation des bulletins d'analyse 7.1. Lecture correcte des bulletins d'analyse				0 ou 05
8. Exploitation of documentary resources 8.1 Determination of pertinent elements of a document				0 ou 05
9. Expression d'une opinion 9.1 Utilisation correcte du langage professionnel				0 ou 05
10. Expression of an opinion 10.1 Good use of professional language				0 ou 05

11. Rédaction d'une correspondance administrative 11.1 Rédaction correcte et précise des messages			0 ou 05
12. Production of an administrative document 12.1 Precise writing of messages			
13. Rédaction d'un rapport 13.1 Application efficace des techniques de prise de notes			0 ou 05
14. Production of a report 14.1 Efficient application of notes taking			0 ou 05
15. Identification du besoin du vis-à-vis 15.1 Détermination précise du besoin d'un tiers			0 ou 05
16. Proposition des solutions 16.1 Communication appropriée de l'information pertinente			0 ou 05
17. Identification des compétences de l'équipe 17.1 Élaboration appropriée du plan de travail 17.2 Détermination des profils nécessaires			0 ou 05
18. Gestion des rapports 18.1 Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux situations			0 ou 05
19. Respect des droits et des obligations 19.1 Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.			0 ou 05
20. Reconnaissance de la valeur d'équité. 20.1. Reconnaissance de la valeur d'une culture d'équité.			0 ou 05
21. Démonstration de probité 21.1. Démonstration de probité dans toute situation.			0 ou 05
22. Identification des manquements à l'éthique 22.1. Reconnaissance des conséquences de manquements à l'éthique pour soi et les autres			0 ou 05
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite: 80%</b> et obligation de satisfaire aux critères : 2.1, 6.1, 13.1			
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<b>Remarque :</b> Le formateur veillera à ce que l'apprenant soit à mesurer de mettre en œuvre les critères d'évaluation 2.1; 13.1 et 16.1.			

## B2) MODULE 5: INFORMATIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	5. Utiliser les fonctions de base en informatique Code : INF05		Durée d'apprentissage/Evaluation	42h/3 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer son poste de travail.	Processus	1. Reconnaître les composantes d'un ordinateur	1.1 Identification des composantes d'un ordinateur	05
	Produit	2. Reconnaître les ports de branchement des périphériques	2.1 Indentification des types de ports 2.2 Assemblage correct des composantes	05 05
Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation	Processus	3. Utiliser un logiciel d'exploitation.	3.1 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation	10
		4. Créer des dossiers et classer des fichiers	4.1 Gestion des dossiers et des fichiers	05
		5. Créer des copies de sécurité.	5.1 Application rigoureuse des mesures de protection des données	05
Saisir des données.	Processus	6. Utiliser un logiciel de traitement de texte et un tableur.	6.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur	15
	Produit	7. Sauvegarder et imprimer des documents.	7.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression	10
Monter une présentation.	Processus	8. Utiliser des logiciels de présentation de texte	8.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation	10
	Produit	9. Sauvegarder et imprimer des documents.	9.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression	05
Naviguer sur Internet.	Processus	10. Connaître les différents moteurs de recherche.	10.1 Choix approprié des outils, du site et des critères de recherche	10
			10.2 Repérage approprié de l'information recherchée	05
	Produit	11. Savoir utiliser le courrier électronique.	11.1 Transmission et réception correcte d'un message	05
			11.2 Attache appropriée d'un document à un message	05

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### N° 5 | Énoncé de la compétence : Utiliser les fonctions de base en informatique

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Exploiter des outils informatiques ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

#### *Contenu de l'épreuve*

A partir d'un dispositif mis en place ou des photos, l'on pourrait demander aux apprenants de reconnaître les différents composants d'un poste de travail informatique, d'en donner le rôle, et éventuellement de faire le raccordement de tout ou partie de ces équipements de manière à les faire fonctionner correctement.

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer des saisies en utilisant les différents logiciels, et même d'effectuer des recherches.

Le produit de ce travail pouvant être imprimé et sauvegardé sur divers types de supports.

Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation.

La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

#### *Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)*

- 25 postes de travail équipés de logiciel Office et des moteurs de recherche
- 02 vidéoprojecteurs
- 02 imprimantes
- 02 scanners
- Des clés USB
- Des CD vierges
- Etc.

#### *Consigne particulière*

- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage de la compétence 3, L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

**FICHE D'ÉVALUATION**

N° 5	5. Utiliser les fonctions de base en informatique	Durée : 3 h		
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			<b>Résultat</b>	
			<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON	RÉSULTATS
1. Reconnaître les composantes d'un ordinateur 1.1 Identification des composantes d'un ordinateur				0 ou 10
2. Reconnaître les ports de branchement des périphériques 2.1 Indentification des types de ports 2.2 Assemblage correct des composantes				0 Ou 5 0 Ou 5
3. Utiliser un logiciel d'exploitation 3.1 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation				0 ou 10
4. Créer des dossiers et classer des fichiers 4.1 Gestion correcte des dossiers et des fichiers				0 ou 5
5. Créer des copies de sécurité 5.1 Application rigoureuse des mesures de protection des données				0 ou 5
6. Utiliser un logiciel de traitement de texte et un tableur 6.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur				0 ou 10
7. Sauvegarder et imprimer des documents 7.1 Application judicieuse des fonctions de sauvegarde et d'impression				0 ou 10
8. Utiliser des logiciels de présentation de texte 8.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation				0 ou 10
9. Sauvegarder et imprimer des documents 9.1 Application correcte des fonctions de sauvegarde et d'impression				0 ou 5

## FICHE D'ÉVALUATION

N° 5	5. Utiliser les fonctions de base en informatique			Durée : 3 h
10. Connaître les différents moteurs de recherche 10.1 Choix approprié des outils, du site et des critères de recherche 10.2 Repérage approprié de l'information recherchée			0 ou 10	
			0 ou 5	
11. Savoir utiliser le courrier électronique 11.1 Transmission et réception correctes d'un message 11.2 Attache appropriée d'un document à un message			0 ou 5	
			0 ou 5	
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>	
<b>Seuil de réussite:</b> 80%.				
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.		<b>Oui</b> <input type="checkbox"/>	<b>Non</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Remarque :</b>				

### B3) MODULE 6: GEOMETRIE ET ARITHMETIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	17 Utiliser les notions de bases de la géométrie et de l'arithmétique en milieu professionnel		Durée d'apprentissage/évaluation	42h/3h
			Code	GA06
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Convertir des unités de mesure	Processus	1. Utilisation des tables de conversion.	1.1 exploitation correcte des tables de conversion.	05
		2. Détermination des unités de mesure	2.1 calcul exact des mesures	05
Utiliser les différents types des nombres	Processus	3. Résolution des problèmes de situation additive	3.1 Calcul exact des opérations d'addition, soustraction, division et multiplication	05
Résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues.	Processus	4. Résolution des équations du premier et second degré	4.1 calcul exact du déterminant	05
			4.2 détermination judicieuse des racines carrées	05
	Processus	5. Résolution du système d'équation à 2 et 3 inconnues	5.1 Exploitation judicieuse de la méthode d'addition	05
			5.2 Exploitation judicieuse de la méthode de combinaison	05
Effectuer les calculs algébriques	processus	6. Développement et réduction d'une expression	6.1 Développement et réduction par ordre croissant et décroissant	05
			6.2 Utilisation judicieuse des identités remarquables	05
		7. Factorisation d'une somme des termes	7.1 Recherche d'un facteur commun	05
			7.2 Distribution de la multiplication sur l'addition et la soustraction	05
Résoudre des problèmes de figure	Processus	8. détermination de l'équation	8.1 tracé judicieux les droites	05

géométrie		d'une droite	8.2 détermination de la pente et intersection des droites	10
	Processus	9. Construction des figures géométriques simples	9.1 tracé judicieux des figures géométriques	05
			9.2 tracé judicieux des droites caractéristique	05
		10. Caractérisation des droites et plans dans l'espace	10.1 Caractérisation judicieuse des droites et plans dans l'espace	05
Résoudre des problèmes de trigonométrie	Processus	11. Détermination des angles	11.1 utilisation judicieuse des formules trigonométriques	10
		12. Calcul des dimensions.	12.1 utilisation judicieuse du théorème de Pythagore	05

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

**Compétence 6 :** Utiliser les notions de bases de la géométrie et de l'arithmétique en élevage de bovins et petits-ruminants

**GA06**

### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à la « Résolution des problèmes relatifs à utiliser les notions de bases de la géométrie et de l'arithmétique en élevage de bovins et petits-ruminants ». Cette compétence vise à développer chez l'apprenant, les savoirs et savoir-faire nécessaires pour convertir des unités de mesure, utiliser les différents types des nombres et résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues.

Les connaissances et habiletés acquises dans ce module seront réinvesties et mises à contribution à divers degrés lors de la réalisation des activités d'apprentissage.

L'épreuve prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. Elle pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 03 heures d'évaluation des connaissances théoriques.

### *Déroulement de l'épreuve*

On pourra demander à l'apprenant d'effectuer les opérations, appliquer les théorèmes, déterminer les dimensions et construire les figures géométriques.

### *Consignes particulières*

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage ;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

### FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 6 :** Utiliser les notions de bases de la géométrie et de l'arithmétique en élevage de bovins et petits-ruminants  
Code : GA06

**3H**

Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Résultat</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">SUCCÈS</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">ÉCHEC</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat							
SUCCÈS	ÉCHEC						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Utilisation des tables de conversion. 1.1 exploitation correcte des tables de conversion.			0 ou 05
2. Détermination des unités de mesure 2.1 calcul exacte des mesures			0 ou 05
3. Résolution des problèmes de situation additive 3.1 Calcul exact des opérations d'addition, soustraction, division et multiplication			0 ou 05
4. Utilisation des nombres décimaux et entiers naturels 4.1 Exploitation judicieuse des nombres décimaux et des entiers naturels			0 ou 05
5. Résolution des problèmes de racines carrées 5.1 Calcul exact des opérations avec puissance et racines carrées			0 ou 05
6. Résolution des problèmes de fraction et de proportionnalité 6.1 calcul exact des fractions et de proportionnalité			0 ou 05
7. Résolution des problèmes d'interpolation linéaire et d'extrapolation 7.1 Détermination exacte des écarts			0 ou 05
8. Utilisation de la calculatrice. 8.1 calcul exact des nombres à base d'une calculatrice			0 ou 05
9. Résolution des équations du premier et second degré 9.1 Calcul exact du déterminant 9.2 détermination judicieuse des racines carrées			0 ou 05
			0 ou 05
10. Résolution du système d'équation à 2 et 3 inconnues 10.1 Exploitation judicieuse de la méthode d'addition 10.2 Exploitation judicieuse de la méthode de combinaison			0 ou 05
			0 ou 05

11. Développement et réduction d'une expression 11.1 développement et réduction par ordre croissant et décroissant 11.2 utilisation judicieuse des identités remarquables			0 ou 05
12. Factorisation d'une somme des termes 12.1 Recherche d'un facteur commun 12.2 Distribution de la multiplication sur l'addition et la soustraction			0 ou 05
13. Détermination de l'équation d'une droite 13.1 tracé judicieux des droites 13.2 détermination de la pente et intersection des droites			0 ou 05
14. Construction des figures géométriques simples 14.1 tracé judicieux des figures géométriques 14.2 tracé judicieux des droites caractéristiques			0 ou 05
15. Caractérisation des droites et plans dans l'espace 15.1 Caractérisation judicieuse des droites et plans dans l'espace			0 ou 05
16. Détermination des angles 16.1 utilisation judicieuse des formules trigonométriques			0 ou 05
17. Calcul des dimensions. 17.1 utilisation judicieuse du théorème de Pythagore			0 ou 05
<b>EXIGENCES :</b> L'apprenant devra répondre adéquatement à 60 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite: 60 %</b>			
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué.	<b>Oui</b> <input type="checkbox"/>	<b>Non</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Remarque</b>			

#### B4) MODULE 7 : NOTIONS DE BIOLOGIE/CHIMIE.

<b>TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS</b>				
<b>N° et libellé de la compétence</b>	7. Appliquer les notions de base en biologie/chimie en élevage de bovins et petits-ruminants. <i>Code : BC07</i>		<b>Durée d'apprentissage/ d'évaluation</b>	<b>56 h/4h</b>
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Points</b>
Décrire l'anatomie générale chez les bovins et les petits ruminants	Processus	1. Schéma de l'anatomie générale chez les bovins et les petits-ruminants	1.1 Schématisation correcte de l'anatomie générale chez les bovins et les petits-ruminants	<b>15</b>
		2. Schéma de l'anatomie de l'appareil digestif chez les ruminants	2.1 Schématisation correcte de l'anatomie du tube digestif chez les ruminants	<b>10</b>
		3. Schéma de l'anatomie de l'appareil reproducteur chez les ruminants	3.1 Schématisation correcte de l'anatomie de l'appareil reproducteur chez les ruminants;	<b>10</b>
Décrire la physiologie de la reproduction et de la digestion des ruminants	Processus	4. Description de la physiologie de la reproduction chez les ruminants	4.1 Description judicieuse de la physiologie de la reproduction chez les ruminants;	<b>15</b>
		5. Description de la physiologie de la digestion chez les ruminants.	5.1 Description judicieuse de la physiologie de la digestion chez les ruminants.	<b>10</b>
Appliquer les notions de base en chimie	Processus	6. Description du procédé des mélanges.	6.1 Description judicieuse du procédé des mélanges	<b>10</b>
		7. Utilisation des verreries	7.1 Utilisation correcte des verreries;	<b>10</b>
Gérer les déchets produits dans la ferme	Processus	8. Gestion du procédé de fabrication des engrais organiques.	8.1 Gestion judicieuse du procédé de fabrication des engrais organiques	<b>10</b>
		9. Gestion des déchets non organique.	9.1 Gestion judicieuse des déchets non organiques.	<b>10</b>

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

**Compétence 7: Appliquer les notions de base en biologie/chimie en élevage de bovins et petits-ruminants**

**Code : BCO07**

### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à la « résolution des problèmes **de base en biologie/chimie en élevage de bovins et petits-ruminants** ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 4 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

### *Déroulement de l'épreuve*

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur la schématisation de l'anatomie générale chez les bovins et les petits-ruminants, du tube digestif chez les ruminants, de l'anatomie de l'appareil reproducteur chez les ruminants, la description de la physiologie de la reproduction, la physiologie de l'alimentation chez les ruminants, d'écrire les différents éléments chimiques des oligo-éléments entrant dans la formulation alimentaire, de distinguer nommément les formules chimiques indiquées sur les médicaments, etc.

On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, de distinguer les différentes parties des bovins et des petits ruminants, de diluer les échantillons de médicament, de construire un dispositif de production du bio-gaz.

La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 04 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

### *Matériels*

- Ouvrages de référence;
- Documentation technique et rapports;
- Protocole d'analyse;
- Verreries;
- Matériel biologique.

### *Consignes particulières*

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 9, 10, 11, 12, 13 et 15), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme ou être intervertis. Les apprentissages liés aux compétences 9, 10, 11, 12, 13 et 15 doivent obligatoirement être réalisés après.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

**FICHE D'ÉVALUATION**

<b>Compétence 7 : Appliquer les notions de base en biologie/chimie en élevage de bovins et petits-ruminants</b>			<b>Durée : 4h</b>
Code : <b>BC07</b>			
Nom de l'apprenant:			<b>Résultat</b>
Établissement d'enseignement:			
Date de l'évaluation:			
Signature du formateur:			
	<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>ÉLÉMENTS D'OBSERVATION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>RÉSULTATS</b>
1. Schéma de l'anatomie générale chez les bovins et les petits-ruminants. 1.1 Schématisation correcte de l'anatomie générale chez les bovins et les petits-ruminants.			0 ou 15
2. Schéma de l'anatomie du tube digestif chez les ruminants. 2.1 Schématisation correcte de l'anatomie du tube digestif chez les ruminants.			0 ou 10
3. Schéma de l'anatomie de l'appareil reproducteur chez les ruminants. 3.1 Schématisation correcte de l'anatomie de l'appareil reproducteur chez les ruminants;			0 ou 10
4. Description de la physiologie de la reproduction chez les ruminants. 4.1 Description judicieuse de la physiologie de la reproduction chez les ruminants ;			0 ou 15
5. Description de la physiologie de l'alimentation chez les ruminants. 5.1 Description judicieuse de la physiologie de l'alimentation chez les ruminants.			0 ou 15
6. Utilisation des intrants dans la fabrication des aliments des animaux. 6.1 Utilisation judicieuse des intrants dans la fabrication des aliments des animaux.			0 ou 15
7. Utilisation des produits vétérinaires dans les prophylaxies animales. 7.1 Utilisation correcte des produits vétérinaires dans les prophylaxies animales;			0 ou 10
8. Gestion des déchets. 8.1 Gestion efficace des déchets produits dans la ferme.			0 ou 10
Le seuil d'acquisition est de 80%			
<b>Règle de verdict:</b>	<b>Oui</b> <input type="checkbox"/>	<b>Non</b> <input type="checkbox"/>	

**B5) MODULE 8 : INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE**

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	8. Aménager l'Habitat des Animaux Code : AHA08		Durée d'apprentissage/d'évaluation	56h/4h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Choisir le système de production	Processus	1. Identification du type de production	1.1 Identification judicieuse des types de production	10
		2. Détermination du système de production	2.1 Détermination précise du système de production	10
Aménager le site de construction	Produits	3. Choix du site	3.1 Choix judicieux du site	05
		4. Sécurisation du site	4.1 Sécurisation précise du site	05
		5. Nettoyage du site	5.1 Nettoyage judicieux du site	10
Construire la ferme	Produits	6. Établissement d'un plan opérationnel de construction	6.1 Établissement précis d'un plan opérationnel de construction de l'étable/chèvrerie/bergerie, puits d'eau, fenil, etc	10
		7. Identification exacte des différents matériaux de construction	7.1 Identification exacte des différents matériaux de construction	10
		8. Établissement d'un planning de chantier	8.1 Établissement correct d'un planning de chantier;	10
		9. Construction de la ferme	9.1 Mobilisation judicieuse des ressources financières et humaines;	10
			9.2 Respect scrupuleux des normes de construction et des plans établis	10
Équiper la ferme.	Produit	10. Équipements de la ferme.	10.1 Identification correcte des équipements nécessaires à la conduite d'un élevage des ruminants;	10
			10.2 Acquisition correcte des équipements pour le démarrage de son élevage.	05

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

**Compétence : Aménager l'Habitat des Animaux**

Code : AHA08

### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « **Aménager l'Habitat des animaux** ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.

L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

### *Déroulement de l'épreuve*

Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant l'identification des types et le système de production en fonction des objectifs de production, le choix, la sécurisation et le nettoyage du site, les plans et normes de construction de la ferme, les équipements et les normes d'équipement des fermes de bovins et petits ruminants

### *Matériels*

- Plan et devis;
- Table de dessin;
- Matériel de construction;
- Liste des équipements d'élevage.

### *Consigne particulière*

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

**FICHE D'ÉVALUATION**

<b>Compétence 8 : Aménager l'Habitat des Animaux</b>			<b>Durée : 4h</b>	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			<b>Résultat</b>	
			<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>ÉLÉMENTS D'OBSERVATION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>RÉSULTATS</b>	
1. Identification du type de production 1.1 Identification judicieuse des types de production			0 ou 10	
2. Détermination du système de production 2.1 Détermination précise du système de production			0 ou 10	
3. Choix du site 3.1 Choix judicieux du site			0 ou 05	
4. Sécurisation du site 4.1 Sécurisation précise du site			0 ou 05	
5. Nettoyage du site. 5.1 Nettoyage judicieux du site			0 ou 10	
6. Établissement d'un plan opérationnel de construction. 6.1 Établissement précis d'un plan opérationnel de construction de l'étable/chèvrerie/bergerie, puits d'eau, fenil, etc			0 ou 10	
7. Identification exacte des différents matériaux de construction et les équipements. 7.1 Identification exacte des différents matériaux de construction et les équipements			0 ou 10	
8. Établissement d'un planning de chantier 8.1 Établissement correcte d'un planning de chantier;			0 ou 10	
9. Construction de la ferme. 9.1 Mobilisation judicieuse des ressources financières et humaines; 9.2 Respect scrupuleux des normes de construction et des plans établis			0 ou 20	
10. Équipement de la ferme en infrastructures 10.1 Identification des équipements nécessaires pour la conduite d'un élevage des ruminants; 10.2 Acquisition correcte des équipements pour le démarrage de son élevage.			0 ou 15	
Seuil de réussite est de 80%				

## B6) MODULE 9: ALIMENTATION DES RUMINANTS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	09. Alimenter les ruminants Code : ALRO9		Durée d'apprentissage	84h/6h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les grands groupes d'aliments	Produit	1. Identification des groupes d'aliments	1.1. Identification précise des groupes d'aliments	15
	Produit	2. Classification des différents groupes d'aliments	2.1 classification correcte des différents groupes d'aliments chez les ruminants	10
Gérer l'alimentation des ruminants	Produit	3. Identification des valeurs alimentaires des ingrédients	3.1 Identification correcte des valeurs alimentaires des ingrédients	15
	Produit	4. Détermination de l'ingestion et de la digestion des aliments	4.1 Détermination précise de l'ingestion et de la digestion des aliments	10
Formuler les aliments selon les stades physiologiques des animaux	Produit	5. Identification des besoins des animaux en fonction de leurs stades physiologiques	5.1 Identification précise des besoins des animaux en fonction de leurs stades physiologiques	10
	Produit	6. Recensement des ingrédients alimentaires appréciés par les animaux en fonction des zones d'élevage	6.1 Recensement rigoureux des ingrédients alimentaires appréciés par les animaux en fonction des zones d'élevage	10
	Produit	7. Calcul des pourcentages d'incorporation des différents intrants dans une ration	7.1 Calcul exact des pourcentages d'incorporation des différents intrants dans une ration	15
	Produit	8. Fabrication des aliments en fonction des formules calculées	8.1 Fabrication rigoureuse des aliments en fonction des formules calculées	15

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Compétence 09: Alimenter les ruminants

Code : ALRO9

### Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Alimenter les ruminants ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel, de la matière d'œuvre et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 8 heures, ce qui inclut la portion combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques et pratique.

### Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théorique et pratique, on pourrait demander à l'apprenant d'identifier les grands groupes d'aliments ; de gérer l'alimentation des ruminants; de formuler les aliments selon les stades physiologiques des animaux.

### Matériel et équipements

- d'équipement de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;
- de diagramme d'instrumentation ;
- de la documentation technique sur la fabrication de l'aliment;
- des outils et équipements.
- Broyeur mélangeur, pesons, emballage,

### Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle (compétences 6 et 7);
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
Compétence 09 : Alimenter les ruminants		Durée: 8h	
Code : ALR09			
Nom de l'apprenant:		Résultat	
Établissement d'enseignement:		SUCCÈS	ÉCHEC
Date de l'évaluation:		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signature du formateur:			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Identification des groupes d'aliments. 1.1. Identification précise des groupes d'aliments			0 ou 10
2. Classification des différents groupes alimentaires. 2.1 classification correcte des différents groupes alimentaires chez les ruminants			0 ou 15
3. Identification des valeurs alimentaires des ingrédients. 3.1 Identification correcte des valeurs alimentaires des ingrédients			0 ou 10
4. Détermination de l'ingestion et de la digestion des animaux. 4.1 Détermination précise de l'ingestion et de la digestion des animaux			0 ou 10
5. Identification des besoins des animaux en fonction de leurs stades physiologiques. 5.1 Identification précise des besoins des animaux en fonction de leurs stades physiologiques			0 ou 15
6. Recensement des ingrédients alimentaires appréciés par les animaux en fonction des zones d'élevage. 6.1 Recensement rigoureux des ingrédients alimentaires appréciés par les animaux en fonction des zones d'élevage			0 ou 15
7. Calcul des pourcentages d'incorporation des différents intrants dans une ration. 7.1 Calcul exact des pourcentages d'incorporation des différents intrants dans une ration.			0 ou 15
8. Fabrication des aliments en fonction des formules calculées 8.1 Fabrication rigoureuse des aliments en fonction des formules calculées			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 %			

## B7) MODULE 10 : APPROVISIONNEMENT DES ANIMAUX

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	10. Se procurer des animaux Code : APA10		Durée d'apprentissage/d'évaluation	42h/3h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Définir les objectifs d'élevage	Processus	1. Identification des orientations de production	1.1 Identification objective des orientations de production	10
	Produits	2. Détermination des races en fonction des objectifs	2.1 Détermination judicieuse des races en fonction des objectifs ;	10
		3. Vérification de la génétique des races sélectionnées	3.1 Vérification minutieuse de la génétique des races sélectionnées	10
Acquérir les animaux à élever	Produit	4. Identification des techniques d'acquisition des animaux;	4.1 Identification judicieuse des techniques d'acquisition des animaux;	10
	Processus	5. Évaluation les animaux choisis	5.1 Évaluation minutieuse de la conformité des animaux	20
Conduire son élevage	Processus	6. utilisation des moyens de convoyage des animaux	6.1 Utilisation minutieuse des moyens de convoyage	10
		7. Observation de la période de quarantaine;	7.1 Observation judicieuse de la période de quarantaine;	10
		8. Alimentation des animaux;	8.1 Alimentation efficace des animaux;	10
		9. Évaluation des productions des animaux	9.1 Évaluation régulière des productions des animaux	10

## DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

### Compétence 10 : Se procurer les animaux

Code :APA10

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « **Se procurer les animaux** ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.

L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 3 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

#### *Déroulement de l'épreuve*

- Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de choisir les animaux à élever selon ses objectifs, d'observer la période de quarantaine, d'alimenter les animaux; d'évaluer les productions des animaux.

#### *Matériel*

- *Matériel roulant*
- Matériel de contention
- Des catalogues

#### *Documents spécialisés*

#### *Consigne particulière*

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

**FICHE D'ÉVALUATION**

<b>Compétence 10 : Se procurer les animaux</b>			<b>Durée : 3h</b>	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			<b>Résultat</b>	
			<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>ÉLÉMENTS D'OBSERVATION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>RÉSULTATS</b>	
1. Identification des orientations de production 1.1 Identification objective des orientations de production				
2. Détermination des races en fonction des objectifs 2.1 Acquisition judicieuse des races en fonction des objectifs ;				
3. Vérification de la génétique des races sélectionnées 3.1 Vérification minutieuse de la génétique des races sélectionnées				
4. Identification des techniques d'acquisition ; 4.1 Identification stricte des fermes d'approvisionnements;				
5. Évaluation des animaux choisis. 5.1 Évaluation minutieuse des animaux choisis				
6. Convoyage des animaux vers la ferme; 6.1 Utilisation minutieuse des moyens de convoyage				
7. Observation de la période de quarantaine; 7.1 Observation judicieuse de la période de quarantaine;				
8. Alimentation des animaux; 8.1 Alimentation judicieuse des animaux;				
9. Évaluation des productions des animaux dans sa ferme 9.1 Évaluation régulière des productions des animaux sa ferme				
<b>Seuil d'acquisition 80%</b>				

## B8) MODULE 11 : CULTURE DU FOURRAGE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	11. Gérer le fourrage. Code : GEF11		Durée d'apprentissage / d'évaluation	84h/6h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les différentes familles fourragères	Processus	1. Identification des différents types de plantes fourragères	1.1 Identification correcte des différents types de plantes fourragères ;	10
		2. Estimation des valeurs nutritionnelles des différents fourrages	2.1 Estimation correcte des valeurs nutritionnelles des différents fourrages	10
Cultiver le fourrage	Produit	3. Application des itinéraires techniques des cultures fourragères	3.1 Application judicieuse des itinéraires techniques des cultures fourragères ;	20
	Processus	4. Exploitation des modes de gestion des parcours fourragers	4.1 Exploitation efficace des modes de gestion des parcours fourragers	20
Conserver le fourrage	Processus	5. Identification des stades physiologiques de récolte de la plante fourragère	5.1 Identification correcte des stades physiologiques de récolte de la plante fourragère	20
	Produit	6. Exploitation des différents modes de conservation du fourrage	6.1 Exploitation efficace des différents modes de conservation du fourrage	20

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### Compétence 11: Gérer le fourrage : GEF011

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « **Gérer le fourrage** ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait être en situation de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

#### *Déroulement de l'épreuve*

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur l'identification des différentes familles fourragères; la culture et la conservation fourragère.

On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, de mettre sur pieds une parcelle fourragère (préparer le site ; effectuer le semis l'entretien ou la récolte), d'effectuer quelques manipulations d'instruments, d'appareils, de matériel et d'équipement de laboure.

La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 06 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

#### *Matériel*

- Ouvrages de référence,
- Documentation technique et rapports
- Des itinéraires techniques

À l'aide :

- Des fiches techniques;
- Des semences ;
- Des matériaux
- De machines
- Des équipements
- Des outils conventionnels (silo).

#### *Consigne particulière*

- L'épreuve pourrait être administrée parallèlement, au temps d'apprentissage de la compétence 7. Les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme ou être intervertis.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

<b>Compétence 11 : Gérer le fourrage</b>		<b>Durée : 6h</b>	
Code : GEF11			
Nom de l'apprenant:		<b>Résultat</b>	
Établissement d'enseignement:		<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>
Date de l'évaluation:		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signature du formateur:			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Identification des différents types de plantes fourragères ; 1.1 Identification correcte des différents types de plantes fourragères ;			<b>0 ou 10</b>
2. Estimation des valeurs nutritionnelles des différents fourrages. 2.1 Estimation correcte des valeurs nutritionnelles des différents fourrages			<b>0 ou 10</b>
3. Application des itinéraires techniques des cultures fourragères ; 3.1 Application judicieuse des itinéraires techniques des cultures fourragères.			0 ou 20
4. Exploitation des modes de gestions des parcours fourragères. 4.1 Exploitation efficace des modes de gestion des parcours fourragers			0 ou 20
5. Identification des stades physiologiques de récolte de la plante fourragère, 5.1 Identification correcte des stades physiologiques de récolte			<b>0 ou 20</b>
6. Exploitation des différents modes de conservations du fourrage. 6.1 Exploitation efficace des différents modes de conservations du fourrage			0 ou 20
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite: 80%</b> et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1; 4.1; 5.1 et 6.1.			
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	<b>Oui</b> <input type="checkbox"/>	<b>Non</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Remarque :</b>			

## B9) MODULE 12 : PREVENTION DES MALADIES DES RUMINANTS

### TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	12. Prévenir les maladies des ruminants Code : PMR12		Durée d'apprentissage/ d'évaluation	56 h/4h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Disposer des connaissances générales en santé animale	Processus	1. Identification des grands groupes de maladies	1.1. Identification correcte des grands groupes de maladies;	20
Assurer la prophylaxie sanitaire des animaux	Processus	2. Application d'un programme de biosécurité	2.1. Application stricte d'un programme de biosécurité;	10
	Produit	3. Distribution des aliments protecteurs aux animaux en fonction de leurs besoins	3.1 Distribution judicieuse des aliments protecteurs aux animaux en fonction de leurs besoins	10
	Processus	4. Application des règles d'hygiène	4.1 Application stricte des règles d'hygiène	10
Assurer la prophylaxie médicale	Produit	5. Application du programme de vaccination des animaux ;	5.1 Application rigoureuse du programme de vaccination des animaux ;	10
	Processus	6. Consignation des observations sur l'état de santé des animaux	6.1 Consignation régulière des observations sur l'état de santé des animaux	10
	Processus	7. Elaboration d'un programme de prophylaxie avec un vétérinaire ;	7.1 Elaboration régulière d'un programme de prophylaxie avec un vétérinaire ;	10
	Processus	8. Application du principe de marche en avant dans les fermes ;	8.1 Application scrupuleux du principe de marche en avant dans la ferme ;	10
	Processus	9. Acquisition des médicaments vétérinaires	9.1 Acquisition contrôlée des médicaments vétérinaires	10

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Compétence 12 : Prévenir les maladies

code : PMR12

### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « **Prévenir les maladies** ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 04 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

### *Déroulement de l'épreuve*

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur les connaissances générales en santé animale, les différentes prophylaxies. On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer la vaccination sur les animaux.

La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 04 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

### *Matériel*

- Matériel biologique,
- Thermomètre, gants,
- Matériel et équipement,
- Ouvrages de référence,
- Documentation technique

### *Consigne particulière*

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 7, et 10), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

<b>FICHE D'ÉVALUATION</b>			
<b>Compétence 12 : Prévenir les maladies des ruminants</b>		<b>PMR12</b>	<b>Durée : 6h</b>
Nom de l'apprenant:		<b>Résultat</b>	
Établissement d'enseignement:		<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>
Date de l'évaluation:		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signature du formateur:			
<b>ÉLÉMENTS D'OBSERVATION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>RÉSULTATS</b>
1. Identification des grands groupes de maladies 1.1 Identification correcte des grands groupes de maladies			<b>0 ou 10</b>
2. Application d'un programme de biosécurité 2.1 Application stricte d'un programme de biosécurité			<b>0 ou 10</b>
3. Distribution des aliments aux animaux en fonction de leurs besoins 3.1 Distribution judicieuse des aliments aux animaux en fonction de leurs besoins			<b>0 ou 10</b>
4. Application des règles d'hygiène 4.1 Application rigoureuse des règles d'hygiène			<b>0 ou 10</b>
5. Application du programme de vaccination des animaux ; 5.1 Application rigoureuse du programme de vaccination des animaux ;			<b>0 ou 10</b>
6. Élaboration régulière d'un plan de santé avec un vétérinaire ; 6.1 Élaboration régulière d'un plan de santé avec un vétérinaire			<b>0 ou 10</b>
7. Application des zones de quarantaine ; 7.1 Application scrupuleuse des zones de quarantaine			<b>0 ou 10</b>
8. Acquisition des médicaments vétérinaires 8.1 Acquisition contrôlée des médicaments vétérinaires			<b>0 ou 10</b>
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite:</b> 80 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1, 2.1, 3.1, 5.1, 7.1			
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	<b>Oui</b> <input type="checkbox"/>	<b>Non</b> <input type="checkbox"/>	

**B10) MODULE 13 : REPRODUCTION DES RUMINANTS.**

<b>TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS</b>				
<b>N° et libellé de la compétence</b>	<b>13. Assurer la reproduction des ruminants. Code : ARR13</b>		<b>Durée d'apprentissage/D'évaluation</b>	<b>84h/6h</b>
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Points</b>
Gérer les animaux reproducteurs	Processus	Identification des maturités sexuelles des bovins et des petits ruminants	Identification correcte des maturités sexuelles des bovins et des petits ruminants.	15
	Produit	Choix des bons reproducteurs	Choix judicieux des bons reproducteurs	15
Identifier le cycle sexuel des animaux	Processus	Identification des cycles sexuels chez les bovins et les petits ruminants	Identification correcte des cycles sexuels chez les bovins et les petits ruminants ;	15
		Identification des signes de chaleur chez les bovins et les petits ruminants	Identification correcte des signes de chaleur chez les bovins et les petits ruminants ;	15
		Détermination des modes de croisements chez les bovins et les petits ruminants	Détermination judicieuse des modes de croisements chez les bovins et les petits ruminants	10
Gérer les gestations	Processus	Détermination des périodes de gestation chez les bovins et les petits ruminants,	Détermination correcte des périodes de gestation chez les bovins et les petits ruminants,	15
	Produit	Gestion des mises-bas.	Gestion efficace des mises-bas.	15

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### Compétence 13 : Assurer la reproduction des ruminants

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « **Assurer la reproduction des ruminants** ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.

L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 6 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

#### *Déroulement de l'épreuve*

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant l'identification chez les bovins et les petits ruminants, les maturités sexuelles, les cycles sexuels, les signes de chaleur, les modes de croisements, les périodes de gestation. De choisir les reproducteurs, on pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de gérer des vêlages.

#### *Matériel*

Machines et outillage

- Fiche technique;
- de machines
- des équipements
- outils conventionnel.

#### *Consignes particulières*

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

<b>FICHE D'ÉVALUATION</b>				
<b>Compétence 13 : Assurer la reproduction des ruminants</b>		<b>Durée: 6H CODE : ARR13</b>		
<b>Nom de l'apprenant:</b> <b>Établissement d'enseignement:</b> <b>Date de l'évaluation:</b> <b>Signature du formateur</b>			<b>Résultat</b>	
			<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>ÉLÉMENTS D'OBSERVATION</b>		<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>RÉSULTATS</b>
1. Identification des maturités sexuelles des bovins et des petits ruminants. 1.1 Identification correcte des maturités sexuelles des bovins et des petits ruminants.				0 ou 10
2. Choix des bons reproducteurs. 2.1 Choix judicieux des bons reproducteurs				0 ou 10
3. Identification des cycles sexuels chez les bovins et les petits ruminants. 3.1 Identification correcte des cycles sexuels chez les bovins et les petits ruminants				0 ou 15
4. Identification des signes de chaleur chez les bovins et les petits ruminants. 4.1 Identification correcte des signes de chaleur chez les bovins et les petits ruminants				0 ou 15
5. Détermination des modes de croisements chez les bovins et les petits ruminants. 5.1 Détermination judicieuse des modes de croisement chez les bovins et les petits ruminants				0 ou 10
6. Détermination des périodes de gestation chez les bovins et les petits ruminants. 6.1. Détermination correcte des périodes de gestation chez les bovins et les petits ruminants,				0 ou 15
7. Gestion des mises-bas. 7.1 Gestion efficace des mises-bas.				0 ou 15
<b>EXIGENCES</b>				
L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 80 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation				
<b>Seuil de réussite: 80 %</b>				
<b>Remarque</b>				

## B11) MODULE 14 : EXTRACTION DU LAIT DES RUMINANTS

### TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	14. Effectuer la traite Code : EFT14		Durée d'apprentissage	42h/3h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Traire la vache	Processus	1. Identification des modes d'extraction du lait	1.1 Identification correcte des modes d'extraction	20
	Processus	2. Préparation du matériel d'extraction	2.1 Préparation correcte du matériel d'extraction	15
	Processus	3. Extraction du lait	3.1 Préparation correcte de l'animal à l'extraction du lait	15
3.2 Extraction correcte du lait			15	
Conserver le lait	Produit	4. Identification les modes de conservation du lait	4.1 Identification correcte des modes de conservation du lait	15
Entretien des matériels et équipements de traite	Processus	5. Maintenance du matériel de traite	5.1 Maintenance correcte du matériel de traite	20

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### Compétence 14 : Effectuer la traite

#### Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « l'extraction du lait des ruminants».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances pratiques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel, de la matière d'œuvre et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 3 heures, ce qui inclut la portion combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques et pratique.

#### Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances pratique, on pourrait demander à l'apprenant de choisir un mode de traite de la vache, de préparer rationnellement les outils de traite, de traire les ruminants manuellement ou à l'aide d'une machine, de vérifier et corriger les valeurs caractéristiques qui assurent la qualité du produit, de ranger le poste de travail dans son état initial.

#### Matériel et équipements (Pour un groupe de 25 apprenants)

- Des manuels techniques;
- Des outils;
- Des instruments;
- De l'équipement de santé et de sécurité au travail etc....
- Des machines.

#### Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
<b>Compétence 14 : Effectuer la traite</b> <b>Code : EFT14</b>		<b>Durée: 3h</b>	
<b>Nom de l'apprenant:</b> <b>Établissement d'enseignement:</b> <b>Date de l'évaluation:</b> <b>Signature du formateur:</b>			<b>Résultat</b>
			<b>SUCCÈS</b> <b>ÉCHEC</b>
			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Identification des modes d'extraction 1.1 Identification correcte des modes d'extraction			0 ou 20
2. Préparation du matériel d'extraction 2.1 Préparation correcte du matériel d'extraction			0 ou 15
3. Extraction du lait 3.1 Préparation correcte de l'animal à l'extraction du lait 3.2 Extraction correcte du lait			0 ou 15 0 ou 15
4. Identification des modes de conservation du lait 4.1 Identification correcte des modes de conservation du lait			0 ou 15
5. Maintenance du matériel de traite 5.1 Maintenance correcte du matériel de traite			0 ou 20
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1, 2.1, 3.1, 4.1, 5.1			
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 06 et 13.	<b>Oui</b> <input type="checkbox"/>	<b>Non</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Remarque :</b>			

## B12) MODULE 15 : COMMERCIALISATION DES PRODUITS

### TABLEAU DE SPECIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	15. Vendre les produits Code : VEP15		Durée d'apprentissage	42h /3h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Elaborer une stratégie commerciale	Processus	1. Choix de la stratégie commerciale	1.1 Identification correcte les techniques de promotions des produits	10
			1.2 Choix judicieux de la stratégie commerciale	10
			1.3 Utilisation appropriée des outils pour la promotion	5
Fixer les prix.	Processus	2. Détermination des charges des productions	2.1. Détermination correcte des charges des productions	15
		3. Détermination d'une marge bénéficiaire suffisante	3.1 Détermination correcte d'une marge bénéficiaire suffisante	10
	Produit	4. Détermination d'un prix compétitif par rapport au marché	4.1 Détermination correcte d'un prix compétitif par rapport au marché	10
Distribuer les produits	Produit	5. Gestion des commandes en fonction des stocks	5.1. Gestion efficace des commandes en fonction des stocks	10
		6. Utilisation des outils et matériel de livraison	6.1 Utilisation adéquate des outils et matériel de livraison	10
		7. Elaboration des bons de livraisons	7.1 Elaboration correcte des bons de livraisons	10
		8. Elaboration d'une facture conforme	8.1 Elaboration correcte d'une facture conforme	5
		9. Mise en œuvre d'un service après-vente	9.1 Mise en œuvre d'un bon service après-vente	5

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### **Compétence 15 : Vendre les produits**

**Code : VEP15**

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « **Vendre les produits** ».

Cette épreuve d'évaluation prend en considération une portion d'évaluation des connaissances pratiques et celle d'activités d'apprentissage pratique.

L'évaluation d'activités d'apprentissage pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs apprenants à la fois. L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.

L'épreuve pourrait être d'une durée de 3 heures, ce qui inclut l'évaluation d'activités d'apprentissage pratique et celle des connaissances pratiques.

#### *Déroulement de l'épreuve*

On pourrait demander à l'apprenant d'assurer la commercialisation des produits.

#### *Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)*

- Boîtes à outils ;
- 1 fiche technique ;
- Pièces de rechange ;
- 1 tenue appropriée.

#### *Consignes particulières*

L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétence 14) ou d'une compétence évaluée en parallèle. En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

### Compétence 15: Vendre les produits

#### Module 15 : Commercialisation des produits laitiers

Code : VEP15

Nom de l'apprenant :

Centre de formation :

Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

**Résultat**

**SUCCES**

**ECHEC**



#### ELEMENTS D'OBSERVATION

**OUI**

**NON**

**RESULTATS**

1. Choix de la stratégie commerciale

1.1 Identification correcte les techniques de promotions des produits ;

1.2 Choix judicieux de la stratégie commerciale ;

1.3 Utilisation appropriée des outils pour la promotion

0 ou 25

2. Détermination des charges des productions;

2.1 Détermination correcte des charges des productions;

0 ou 15

3. Détermination d'une marge bénéficiaire suffisante;

3.1 Détermination correcte d'une marge bénéficiaire suffisante;

0 ou 10

4. Détermination d'un prix compétitif par rapport au marché;

4.1 Détermination correcte d'un prix compétitif par rapport au marché

0 ou 10

5. Gestion des commandes en fonction des stocks ;

5.1 Gestion efficace des commandes en fonction des stocks;

0 ou 10

6. Utilisation des outils et matériel de livraison;

6.1 Utilisation adéquate des outils et matériel de livraison;

0 ou 10

7. Élaboration des bons de livraisons;

7.1 Élaboration correcte des bons de livraisons;

0 ou 10

8. Élaboration d'une facture conforme

8.1 Élaboration correcte d'une facture conforme

0 ou 5

9. Mise en œuvre d'un service après-vente;

9.1 Mise en œuvre d'un bon service après-vente

0 ou 5

	<b>/100</b>
--	-------------

<b>Seuil de réussite : 80%</b>	
--------------------------------	--

<b>Remarque :</b>	
-------------------	--

B13) MODULE 17 : ENTREPRENEURIAT

<b>TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS</b>			
<b>N° et libellé de la compétence</b>	<b>17.</b> Appliquer les démarches entrepreneuriales	<b>Durée d'apprentissage/Evaluation</b>	28h/2 h
<b>Module</b>	Entrepreneuriat	<b>Code</b>	ENT17
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Points</b>
Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	1. Application de la démarche entrepreneuriale	1.1 Collecte d'informations pertinentes sur l'entrepreneuriat	<b>10</b>
Situer son talent par rapport à une démarche d'entrepreneuriat ou d'auto-emploi	2. Utilisation des outils et activités de positionnement	2.1 Établissement correct de son profil entrepreneurial	<b>10</b>
Ébaucher un plan d'affaires	3. Distinction des éléments d'une opportunité d'affaires	3.1 Production appropriée des éléments d'une étude de marché	<b>10</b>
	4. Enumération de la mission et les activités types d'une entreprise ou de l'auto emploi	4.1 Informations claires sur les types d'entreprise	<b>10</b>
	5. Application de la démarche de création d'auto emploi ou d'une entreprise	5.1 Production d'un plan d'affaires réaliste	<b>10</b>
Faire l'examen des ressources disponibles	6. Identification des ressources disponibles	6.1 Évaluation précise des ressources disponibles	<b>10</b>
Présenter le projet	7. Application des techniques et mode de présentation de projet	7.1 Maîtrise complète du projet d'entreprise	<b>10</b>
Utiliser les moyens de recherche d'emploi	8. Bilan des compétences	8.1 Bilan exhaustif de ses compétences	<b>10</b>
	9. Maîtrise de la démarche de recherche d'emploi	7.2. Planification exacte d'une démarche de recherche d'emploi	<b>10</b>
	10. Rédaction des outils de recherche d'emploi.	7.3. Rédaction judicieuse d'un curriculum vitae et une lettre de motivation.	<b>10</b>

<b>DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE</b>		
<b>N° 17</b>	<b>Énoncé de la compétence :</b> Appliquer les démarches entrepreneuriales	2h
<b>Renseignements généraux</b>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Appliquer les démarches entrepreneuriale ». De façon spécifique, il sera question d'évaluer l'apprenant sur les éléments ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi</li> <li>• Situer son talent par rapport à une démarche d'entreprenariat ou d'auto-emploi</li> <li>• Ébaucher un plan d'affaires</li> <li>• Faire l'examen des ressources disponibles</li> <li>• Présenter le projet</li> <li>• Utiliser les moyens de recherche d'emploi</li> </ul> <p>L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.</p> <p>L'épreuve comprend quatre parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.</p>		
<b>Déroulement ou Contenu</b>		
<p>Cette partie permet au formateur de s'assurer que les apprenants prennent conscience de la démarche engagée, et qu'ils sont appelés à s'autoévaluer en dressant chacun un rapport qui présente les conditions de réussite d'un projet, notamment les avantages, les difficultés et les opportunités. Chaque apprenant sera invité à s'exprimer devant ses pairs.</p>		
<p>L'évaluation de cette partie permet au formateur de s'assurer que le profil ou bilan professionnel de l'apprenant est compatible avec son aspiration d'entreprenariat. L'apprenant présentera devant ses pairs ses forces et ses faiblesses pour une démarche entrepreneuriale réussie.</p>		
<p>Après avoir collecté les données pertinentes sur les entreprises, son environnement, ses contraintes, l'apprenant devra élaborer un plan d'affaires réaliste.</p>		
<p>L'évaluation permettra au formateur de s'assurer que l'apprenant a collecté les informations sur les structures susceptibles de l'appuyer dans la mise en œuvre de son projet, de proposer les types de ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour la mise en œuvre de son projet.</p>		
<b>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 01 micro-ordinateur</li> <li>• 01 vidéoprojecteur</li> <li>• Etc</li> </ul>		
<b>Consigne particulière</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3.</li> <li>• L'observation pourrait être faite en simulation.</li> <li>• En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.</li> </ul>		

FICHE D'ÉVALUATION					
N° 17	Énoncé de la compétence : Appliquer les démarches entrepreneuriales	Durée :	2h		
Nom de l'apprenant:		<b>Résultat</b>			
Établissement d'enseignement:					
Date de l'évaluation:				<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>
Signature du formateur:					
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION					
		<b>Oui</b>	<b>Non</b>		
1. Application de la démarche entrepreneuriale			<b>0 ou 10</b>		
1.1 Collecte d'informations pertinentes sur l'entrepreneuriat					
2. Utilisation des outils et activités de positionnement			<b>0 ou 10</b>		
2.1 Établissement correct de son profil entrepreneurial du projet d'entreprise					
3. Distinction des éléments d'une opportunité d'affaires			<b>0 ou 10</b>		
3.1 Production appropriée des éléments d'une étude de marché					
4. Énumération de la mission et les activités types d'une entreprise ou de l'auto emploi			<b>0 ou 10</b>		
4.1 Informations claires sur les types d'entreprise					
5. Application de la démarche de création d'auto emploi ou d'une entreprise			<b>0 ou 10</b>		
5.1 Production d'un plan d'affaires réaliste					
6. Identification des ressources disponibles			<b>0 ou 10</b>		
6.1 Évaluation précise des ressources disponibles					
7. Application des techniques et mode de présentation de projet			<b>0 ou 10</b>		
7.1. Maîtrise complète du projet d'entreprise					
8. Bilan des compétences			<b>0 ou 10</b>		
8.1 Bilan exhaustif de ses compétences					
9. Maîtrise de la démarche de recherche d'emploi			<b>0 ou 10</b>		
9.1 Planification exacte d'une démarche de recherche d'emploi					
10. Rédaction des outils de recherche d'emploi.			<b>0 ou 10</b>		
10.1 Rédaction judicieuse d'un curriculum vitae et une lettre de motivation.					
<b>TOTAL:</b>			<b>/7</b>		
<b>Seuil de réussite:</b> Cinq des sept indicateurs, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1 et 5.1.					
<b>Remarque</b>					

**B14) MODULE 18 : STAGE**

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
N° et titre de la compétence : 18. S'intégrer en milieu de travail		Durée d'apprentissage : 300 heures	Code : STG18
Éléments de compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Démarche pour la recherche de stage	1.1 Recueille les données pertinentes pour le stage	10
		Choisit les entreprises pour le stage	10
Respecter les principes de discipline et de déontologie	2. Les qualités du stagiaire	2.1 Adopte les principes et les règles de conduite de l'entreprise	10
Exécuter les activités en milieu de travail	3. Exécution ou participation aux tâches	3.1 Effectue les tâches de façon professionnelle	10
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4. Participation à des échanges sur le stage	4.1 Prendre une part active aux discussions	10
	5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	5.1 Fait part de ses réflexions concernant sa formation	10
Rédiger le rapport de stage	6. Rapport du stage	6.1 Respecte le canevas de rédaction du rapport de stage	20
		6.2 Rédige le rapport de stage	20

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

**Compétence 18 : S'intégrer en milieu de travail**

**Durée :2h**

### **1 Renseignements généraux**

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer en milieu de travail ».

L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage.

### **2. Déroulement de l'épreuve**

#### **2.1. Préparer son séjour en milieu de travail**

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises du domaine de production d'aliments des animaux d'élevage.

Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises de production d'aliments des animaux d'élevage.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage.

#### **2.2. Respecter les principes de discipline et de déontologie**

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

#### **2.3. Exécuter les activités en milieu de travail**

Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maître de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail.

#### **2.4. Comparer ses perceptions aux réalités du métier**

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'auto évaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer

#### **2.5. Rédiger le rapport de stage**

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquent évaluer après présentation de ce rapport.

Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée audit jury.

## FICHE D'ÉVALUATION

**METIER : ELEVEUR DE BOVINS ET PETITS RUMINANTS**

**Compétence 18 : S'intégrer en milieu de travail**

Nom de l'apprenant :

RÉSULTAT

Centre de formation :

RÉUSSITE ÉCHEC

Date de l'évaluation : \_\_\_\_\_

    

Signature du formateur :

**ELEMENTS D'OBSERVATION**

**OUI**

**NON**

**Résultats**

**1. Démarche pour la recherche de stage**

1.1 Recueille les données pertinentes pour le stage

**0 ou 10**

1.2 Elabore le dossier de stage

**0 ou 10**

**2. Les qualités du stagiaire**

2.1 Adopte les principes et les règles de conduite de l'entreprise

**0 ou 10**

**3. Réalisation des tâches**

3.1 Exécute les tâches confiées

**0 ou 10**

**4. Perception du métier**

4.1 Porte son jugement sur le métier

**0 ou 10**

**5. Rapport du stage**

5.1 Respecte le canevas de rédaction du rapport de stage

**0 ou 20**

5.2 Rédige le rapport de stage

**0 ou 20**

Seuil de réussite : 80% de « OUI »  
*dont la satisfaction aux exigences des critères d'évaluation 1.2. 3.1 et 5.2*

**TOTAL**

/ 7

## **i. DEFINITION DE L'ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE**

### **1.1. DUREE ET COEFFICIENT :**

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP de la spécialité Éleveur de bovin et petit ruminant est une épreuve écrite d'une durée de 04 heures et de coefficient 5.

Une note inférieure à 08/20 sera considérée comme éliminatoire.

### **1.2. COMPETENCES VISEES**

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP Éleveur de bovin et petit ruminant vise à évaluer chez le candidat les compétences suivantes :

- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ;
- Alimenter les ruminants ;
- Se procurer des animaux;
- Prévenir les maladies;
- Assurer la reproduction des ruminants;
- Effectuer la traite.

### **1.3. STRUCTURE ET PONDERATION DE L'ÉPREUVE**

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP de la spécialité Éleveur de bovin et petit ruminant est une épreuve comporte trois parties correspondantes chacune aux trois compétences visées plus haut.

Il s'agira de vérifier des éléments de savoirs sur les compétences sus-énoncées, notamment sa capacité à transférer les connaissances des cours à une ou des situations connues.

L'examineur veillera à proposer des questions dans un style direct, avec un langage accessible, clair, concis et adapté au niveau de l'apprenant moyen. De même que les dessins, figures et croquis proposés devraient être lisibles. Pour ce faire, les outils d'évaluation ci-après sont recommandés :

- Les questions à choix multiples ;
- Les questions à réponses courtes ou élaborées ;
- Les schémas à faire, à lire ou à interpréter ;
- Les courbes à faire ou à interpréter ;
- Une situation problème (textes, photographies, ou études de cas) pour soutenir les questions) en adéquation avec les objectifs pédagogiques.

Les exercices comporteront un nombre de questions avec un degré de difficultés devant permettre au candidat moyen de pouvoir terminer l'épreuve dans le temps imparti. En tout état de cause, l'examineur s'assurera qu'aucun candidat ne pourra terminer l'épreuve en moins de trois heures.

Partie 1 : Hygiène (6 pts) – sécurité (10pts) – Environnement (4 pts) : 20 points

Partie 2 : Technologies (60%) - Calcul Professionnel (40%): 28 points

Partie 3 : La zootechnie et/ou santé animale 32 points

a) **Pour la partie 1**, les questions porteront sur :

- Les physiopathologies liées à l'environnement de travail ;
- Les risques professionnels ;
- Les moyens de prévention ;
- Le secourisme;
- La protection de l'environnement ;
- Les pollutions ;
- Les nuisances sur l'environnement.

b) **Pour la partie 2**, les questions porteront sur :

- La conception et la préparation des installations d'élevage;
- L'installation de captage d'eau et divers appropriés pour le bétail;
- Les machines-outils et équipements;
- Le calcul des quantités;
- Le problème d'arithmétique;
- L'exploitation de la documentation technique.

c) **Pour la partie 3**, les questions porteront sur :

- L'alimentation et la nutrition animale;
- La santé animale;
- La reproduction animale ;
- Les notions de biologie;
- Les soins aux animaux.

NB : Cette épreuve pourrait comporter :

- La mise en situation et hypothèses. Il s'agit des remarques préliminaires faites sur des feuilles précisant des consignes relatives au sujet, les documents techniques et instruments autorisés, la description du sujet ;
- Le travail à faire, notamment le travail à effectuer par le candidat et un barème de notation détaillé des différentes parties ;
- des annexes comportant un dessin d'ensemble et/ou des dessins de définition de l'objet technique à étudier, des schémas, des abaques ou photos de mise en situation ;
- des feuilles – réponses relatives aux schémas, tableaux ou croquis à compléter, avec des amorces d'épure envisagées dans la partie graphique et les espaces de travail à remplir pour les aspects de technologie.

## **2. DEFINITION DE L'ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

### **2.1. DUREE ET COEFFICIENT :**

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP de la spécialité Éleveur de bovin et petit ruminant est une épreuve pratique d'une durée de 08 heures et de coefficient 10.

Une note inférieure à 14/20 sera considérée comme éliminatoire.

### **2.2. COMPETENCES VISEES**

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP spécialité Éleveur de bovin et petit ruminant vise à évaluer chez le candidat les compétences suivantes :

- Aménager l'habitat des animaux
- Alimenter les ruminants
- Se procurer des animaux
- Gérer le fourrage
- Prévenir les maladies
- Assurer la reproduction des ruminants
- Effectuer la traite

### **1.2. STRUCTURE ET PONDERATION DE L'ÉPREUVE**

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP Éleveur de bovin et petit ruminant comporte une partie et se déroule en atelier.

Le formateur proposera une épreuve dans laquelle l'apprenant devra mener les activités suivantes :

- Aménager l'habitat
- Alimenter les ruminants
- Gérer le fourrage
- Assurer la reproduction des ruminants
- Effectuer la traite
- Prévenir les maladies

Le formateur veillera à proposer une pondération qui tienne compte véritablement et prioritairement sur les aspects pratiques.

NB : Cette épreuve pourrait comporter :

- La mise en situation et hypothèses. Il s'agit des remarques préliminaires faites sur des feuilles précisant des consignes relatives au sujet, les documents techniques et instruments autorisés, la description du sujet ;
- Le travail à faire, notamment le travail à effectuer par le candidat et un barème de notation détaillé des différentes parties ;
- Des annexes comportant des schémas, des abaques ou photos de mise en situation ;

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alimentation des ruminants, Editeur : Éditions Quae, INRA 2018
- Biologie de la lactation, Jack Martinet (auteur), Louis-Marie Houdebine (auteur), Collection : Mieux comprendre, **Editeur** : Inra mai 2006
- Commission nationale pour l'UNESCO. Tendances récentes
- Conduire son troupeau de vaches laitières, 2ème édition, Jean-Marie Perreau (auteur), **Editeur** : Editions France Agricole, février 2022
- Élevage de la vache laitière en zone tropicale, Christian Meyer (coordination éditoriale), Jean-Pierre Denis (coordination éditoriale), 1 janvier 1999 édition Cirad
- F. Ménissier, J. Bouix. Les bovins et ovins producteurs de viande. Productions Animales, 1992, hs(hs), pp.11-23. hal-00895994
- Génétique des animaux d'élevage, Diversité et adaptation dans un monde changeant, Etienne Verrier (coordination éditoriale), Denis Milan (coordination éditoriale), Claire Rogel-Gaillard (coordination éditoriale), Collection : Savoir-faire, **Editeur** : Éditions Quae , août 2020
- Guide pratique, Tables Inra 2007 « Alimentation des bovins, ovins et caprins Besoins des animaux – Valeurs des aliments », édition Quae.
- H.D. KLEIN - G. RIPPSTEIN , LES PARCOURS ET L'ALIMENTATION DES RUMINANTS Dongmo Jean-Louis, De Zborowski Isolde. 1991. Élevage et potentialités pastorales sahéennes. Synthèses cartographiques : Nord-Cameroun = Livestock production and sahelian rangelands potential. Cartographic synthesis:North-Cameroon. Wageningen : CTA-CIRAD-IEMVT, 24 p. ISBN 2-85985-174-7
- L'approche Par Compétences dans l'enseignement Technique et la Formation Professionnelle, Bénin - Burkina Faso – Mali, Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar (Breda), Septembre 2006
- La motorisation dans les cultures tropicales, Roland Pirot (coordination éditoriale), 1 avril 2004 édition Cirad
- LES REGIMES ALIMENTAIRES DES BOVINS, DES OVINS ET DES CAPRINS, EN REGION SOUDANIENNE, Jean CESAR - ZOUMANA Coulibaly, avec la collaboration de NGESSAN AMANI Antoine, CIRDES-URPAN / CIRAD-Emvt / CNRA
- Manuel de zootechnie comparée Nord-Sud, André Thewis (coordination éditoriale), Alain Bourbouze (coordination éditoriale), Roger Compère (coordination éditoriale), Jean-Maurice Duplan (coordination éditoriale), Jacques Hardouin (coordination éditoriale), Collection : Mieux comprendre, **Editeur** : Inra , janvier 2005
- Memento de Zootechnie 3e édition, [Jean-Pierre Vaissaire](#), éditeur France AGRICOLE, 24/05/2023
- Mémento de zootechnie, 2ème édition , Jean-Pierre Vaissaire **Editeur** : Editions France Agricole (auteur) janvier 2018
- Organisation Internationale de La Francophonie, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle
- Races bovines de France, 2ème édition, Races de France (auteur), **Editeur** : Editions France Agricole, mars 2014
- République du Cameroun. Document de politique nationale genre (version préliminaire). Yaoundé, 2012, 74 pages.
- République du Cameroun. Stratégie de la formation professionnelle. Yaoundé, Octobre 2008, 91p
- République du Cameroun. Document de stratégie pour la croissance et l'emploi. Yaoundé, 2009, 167 pages
- République du Cameroun, Elaboration des référentiels en tourisme, hôtellerie et loisirs au Cameroun, MINTOURL 2013

- République du Cameroun. Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, Yaoundé, octobre 2008, 58 pages.
- Situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes (EdFoA). Yaoundé, 2008, 22 pages.
- Tables de composition et de valeur nutritive des matières premières destinées aux animaux d'élevage, 2<sup>ème</sup> édition, revue et corrigée. Porcs, volailles, bovins, ovins, caprins, lapins, chevaux, poissons, Daniel Sauvart (coordination éditoriale), Gilles Tran (coordination éditoriale), Jean-Marc Perez (coordination éditoriale), Collection : Hors Collection, **Editeur : Inra**, janvier 2004
- X. Roegiers, De Boeck, Des curricula pour la formation professionnelle initiale, 2010
- ZOOTECHNIE GENERALE DES RUMINANTS, Polycopié pédagogique Par Dr. BOUKHECHEM Saïd Maître de Conférences B, Année universitaire 2020/2021